

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 3 décembre 2018 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
Mme France Rivet, conseillère  
Mme Tammy Titley, conseillère  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. André Beaudin, conseiller  
M. Dany Paquet, conseiller  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

### **2018-12-263 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

### **2018-12-264 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. André Beaudin appuyée par M. Ghyslain Maheu l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

### **2018-12-265 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, le procès-verbal du 5 novembre 2018 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2018-12-266 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2018**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, le procès-verbal du 26 novembre 2018 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2018-12-267- COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 6 novembre au 2 décembre 2018 :	\$308 720.63
Salaire 6 novembre au 3 décembre 2018 :	\$ 26 894.40
Comptes à payer du 3 décembre 2018 :	\$201 619.11
Prélèvement :	\$ 4 384.03
 TOTAL :	 \$541 618.17

Céline Chayer  
Directrice générale

**2018-12-268 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-10  
CONCERNANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 2018-10 concernant la politique de gestion contractuelle.

**2018-12-269 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-08 FIXANT LA  
TENUE DES ASSEMBLÉES ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2019**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 2018-08 fixant la tenue des assemblées ordinaire pour l'année 2019.

**2018-12-270 - AUGMENTATION DE SALAIRE DIRECTEUR ADJOINT  
ET CHEF AUX OPÉRATIONS AU SERVICE INCENDIE POUR  
L'ANNÉE 2019**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'augmentation de salaire pour l'année 2019 du directeur adjoint et du chef aux opérations au service incendie soit de 2%.

**2018-12-271 - ADJUDICATEUR VENTE POUR TAXES 2018**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Le Maire Patrick Bousez et/ou M. André Beaudin Pro-Maire adjudicateur pour les ventes pour taxe.

**2018-12-272 - LISTE DES VENTES POUR TAXES 2018**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des ventes pour taxes 2018.

**2018-12-273 - AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION DU  
RÈGLEMENT NO 2018-09 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE,  
TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2019  
AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour la présentation du règlement no 2018-09 établissant les taux de la taxe, tarifs et compensations pour l'année d'imposition 2019 avec dispense de lecture.

**2018-12-274 - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO  
2018-09 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE, TARIFS ET  
COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2019**

Présentation du projet de règlement no 2018-09 établissant les taux de la taxe, tarifs et compensations pour l'année d'imposition 2019.

**2018-12-275 - VÉRIFICATEUR ANNÉE 2019**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la firme Goudreau, Poirier vérificateur pour l'année 2019.

**2018-12-276 - RÉOLUTION POUR EXCÉDANT DE TAXATION  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR),

soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de la CPA Canada.

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a publié une note d'information traitant de L'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondantes.

CONSIDÉRANT QUE cette note d'information indique qu'il n'est plus acceptable de présenter l'excédent de revenu de taxation sur les charges de remboursements du capital et des intérêts en tant que revenu reporté.

CONSIDÉRANT QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnement affectés.

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'advenant le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts serait réalisé au cours de l'exercice 2018, le montant de cet excédent ou déficit serait affecté à l'excédent de fonctionnement affecté.

Les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues au règlement d'emprunt concerné.

#### **2018-12-277 - DÉROGATION MINEURE NO 2018-11 DE MME CAROLE DURANLEAU ET M. SHAWN KENNEDY**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la dérogation mineure no 2018-11 de Mme Carole Duranleau et M. Shawn Kennedy pour le 870 rue Émile pour la construction d'un garage détaché en cours avant et d'une superficie de 117 mètres carrés au lieu de 100 mètres carrés.

#### **2018-12-278 - RÉGULARISATION VACANCES EMPLOYÉ 1-2**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de régulariser les vacances pour l'employé 1-2.

#### **2018-12-279 - TRANSPORT ADAPTÉ PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTES-PARTS POUR L'ANNÉE 2019**

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la ville mandataire pour la gestion du service régional de transport adapté aux personnes handicapées;

VU le dépôt devant ce conseil des prévisions budgétaires pour l'année 2019 relatives au transport des personnes handicapées ainsi que du tableau des quotes-parts 2019 des municipalités participantes;

Sur la proposition de M. André Beaudin appuyée par M. Dany PAquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil de la Municipalité Rivière-Beaudette approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2019 relatives au transport des personnes handicapées, au montant de \$766,792.00;

QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette verse à la ville mandataire, soit la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, la somme \$4, 113.00, représentant la contribution municipale pour l'année 2019.

**2018-12-280 - RÉOLUTION POUR MANDATER AVOCAT DOSSIER ÉGOUT POINTE LALONDE**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Jacques Charlebois avocat pour le dossier d'assainissements des eaux usées de la Pointe Lalonde.

**2018-12-281 - DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ NO 90-18**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de l'employé no 90-18 en date du d 31 décembre 2018.

**2018-12-282 - RÉOLUTION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES DE L'ONTARIO**

M. André Beaudin suggère l'achat d'un drapeau franco ontarien.

Attendu la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

Attendu la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Attendu la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

Attendu que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

Attendu que le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

Attendu la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par M. Ghyslain Maheu  
et secondé par M. Réjean Fournier

Que la Municipalité de Rivière-Beaudette demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

**2018-12-283 - REMERCIEMENT GUIGNOLÉE ET DÉPOUILLEMENT DE NOËL**

M. Le Maire remercie les employés municipaux, le conseil municipal, les bénévoles et les commanditaires pour la guignolée et le dépouillement de Noël.

**2018-12-284 - PÉRIODE DE QUESTION**

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Senteur Penville Baie

**2018-12-285- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de M. Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :42 heures.

Mme Céline Chayer  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.